

Ecole primaire de Nogent-le-Phaye  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE**

Jeudi 21 octobre 2021

**Personnes présentes :**

- Monsieur BEYSSAC : Maire de Nogent-le-Phaye.
- Monsieur AUCHÉ : responsable des affaires scolaires.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames HOOGE, FERREIRA, JOUSSET et Monsieur MERCIER.
- Représentant des PEP 28 : Monsieur CATTIN.
- Enseignants : Mesdames MELLIER, RAOUL, KARSENTY, NAVEAU, SAVARIAU et Monsieur VIZERIE.
- ATSEM : Mesdames FLECHE et MAGOARIEC.

**Personnes excusées :**

- Madame FERANT, Inspectrice de l'Education nationale.
- Madame COUDRAY, Représentante des parents d'élèves.

**Résultats des élections du vendredi 12 octobre :**

Nombre d'inscrits : 159, nombre de votants : 84, nombre de bulletins blancs ou nuls : 11, taux de participation : 53%, nombre de sièges pourvus 5 pour la liste PEEP : M. MERCIER, M<sup>me</sup> HOOGE, M<sup>me</sup> COUDRAY, M<sup>me</sup> FERREIRA, M<sup>me</sup> JOUSSET, titulaires et M. LOPEZ suppléant.

Les représentants de parents informent que certains parents leur ont fait des remarques concernant le matériel électoral. Certains parents ne l'ont pas eu en temps et en heure notamment les familles monoparentales et en cas d'absence de l'enfant. Le matériel a été reçu par courrier le jour des élections donc il n'était pas possible, pour ces parents, de participer.

M. VIZERIE indique que toutes les enveloppes, pour les élections, ont été distribuées, en suivant le calendrier électoral, c'est-à-dire le vendredi 1<sup>er</sup> octobre. Pour les parents séparés, les enveloppes ont été déposées en mairie, le vendredi 1<sup>er</sup> octobre, afin d'être acheminées par voie postale.

Proposition des représentants de parents : envoi systématique pour les parents séparés en anticipant et sans forcément demander avant aux parents avec qui l'élève est.

Rappel directeur : Les parents peuvent redemander le matériel de vote à l'école en cas de non-réception avant le jour des élections.

**Bilan de rentrée :**

**Les effectifs des classes :**

| Enseignant  | Classe  | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |            |
|---|---------|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|------------|
| M <sup>me</sup> SAVARIAU M <sup>me</sup> ROUSSEAU | PS MS   | 15 | 12 |    |    |     |     |     |     | 27         |
| M <sup>me</sup> NAVEAU                            | GS CP   |    |    | 18 | 6  |     |     |     |     | 24         |
| M <sup>me</sup> KARSENTY                          | CP CE1  |    |    |    | 9  | 16  |     |     |     | 25         |
| M. VIZERIE M <sup>me</sup> RAOUL                  | CE2 CM1 |    |    |    |    |     | 10  | 9   |     | 19         |
| M <sup>me</sup> MELLIER M <sup>me</sup> RAOUL     | CM1 CM2 |    |    |    |    |     |     | 6   | 16  | 22         |
|   |         | 15 | 12 | 18 | 15 | 16  | 10  | 15  | 16  | <b>117</b> |

Nous observons une hausse de 6 élèves par rapport à l'année dernière. Prévisions pour l'année prochaine : arrivée de 12 PS et départ de 16 CM2. Ces chiffres seront affinés par l'enquête qui vient d'être distribuée aux familles.

-L'étude dirigée se poursuit pour cette année scolaire. Elle est assurée par M<sup>me</sup> NAVEAU les lundis, mardis et jeudis. Actuellement, 11 élèves du CE2 au CM2 bénéficient de ce service. Celui-ci pourrait être étendu aux CE1. Après les vacances, un mot sera distribué aux parents concernés afin d'évaluer le nombre d'élèves de CE1 intéressés sachant que l'étude est limitée à 15 élèves.

-L'aide aux élèves en difficulté : quatre élèves bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ils sont accompagnés par l'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap M<sup>me</sup> GAUDICHET Christel (AESH) qui intervient toute la semaine sur l'école. Une nouvelle AESH, M<sup>me</sup> GILLI, intervient à l'école depuis le 5 octobre 2021 à raison de 6 heures par semaine, mais il manque encore 6 heures d'accompagnement.

-Les APC sont proposées, à des groupes de 4 à 6 élèves de la GS au CM2, sur le temps du midi. Activité non obligatoire, les parents donnent leur accord à réception d'un document récapitulatif des dates et des horaires et le contenu pédagogique.

Cette année, comme l'année dernière, le travail est axé sur la lecture et les mathématiques. Chaque enseignante décrit les activités proposées. Travail sur la fluence en CE2/CM1 et CM1/CM2, puis en numération. Travail en calcul en CM1/CM2. Travail à la demande, en fonction des difficultés ponctuelles en CP/CE1. Travail de remédiation pour les GS/CP.

La fréquentation scolaire : pour l'année scolaire 2020-2021, le pourcentage des élèves présents en classe s'élevait à 95% pour la classe de PS-MS et à 97% pour les autres classes.

Évaluations CP et CE1 : Les évaluations nationales pour les élèves de CP et de CE1 ont été passées mi-septembre. Le bilan montre que la plupart des élèves de ces classes ont un bon niveau scolaire. Les résultats de ces évaluations ont été communiqués aux parents.

Les représentants des parents demandent si des jeux de cour pour les enfants sont en projet d'achat ? (Ballons, cordes à sauter, plots échasses, cerceaux, élastiques, etc.). Qu'en est-il du budget de la coopérative réservé à cet effet ? (Question posée au Conseil d'école du 10 juin 2021) Faire préciser les dépenses.

L'achat de jeux de cour pour les maternelles et jeux de société pour les élémentaires, d'une valeur de 1 000 euros a été réalisé et livré au mois de juin.

Afin de compléter ces achats, les délégués de CM1/CM2 passent dans les classes pour recenser les besoins et envies des enfants, le but étant de faire acheter les jeux par les enfants eux-mêmes. Achat prévu, d'un budget de 200 €, au retour des vacances de la Toussaint.

### **Protocole sanitaire** :

Depuis lundi 11 octobre, l'école est passée au niveau 1 : le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves. Pour les adultes, le port du masque reste inchangé (port obligatoire à l'intérieur de l'école). La limitation du brassage des élèves est poursuivie au moins jusqu'aux congés d'automne. Le port du masque, par les élèves, est demandé lors des transports scolaires.

Les parents demandent que l'information, sur les différentes possibilités sur le port / non-port du masque, soit diffusé en dehors des locaux (cour, grille, etc.) à toutes les familles.

Actuellement, le port du masque n'est exigé ni devant l'école ni dans la cour pour les parents comme pour les enseignants.

Le Plan de continuité pédagogique est présenté au conseil d'école. Il s'inscrit dans l'hypothèse d'une circulation active du virus en anticipant les modalités de fonctionnement de notre école. Dans le cas d'une fermeture d'une classe, l'enseignement à distance pour l'ensemble des élèves de la classe concernée serait mis en place.

### **Plan Particulier de Mise en Sécurité** :

Le PPMS est présenté au conseil d'école. Cinq exercices, avec les élèves, sont prévus au cours de cette année. Trois exercices incendie, un exercice risques majeurs et un exercice attentat intrusion. Le premier exercice incendie a été réalisé le 17 septembre (RAS) et le PPMS attentat intrusion le 12 octobre (cas où l'on se sauve de l'école).

Dans cet exercice, la difficulté de la mise en place d'une alerte rapide et silencieuse dans toutes les classes de l'école est récurrente. La mairie a prévu la mise à niveau de l'équipement PPMS au budget 2022.

### **Manuels scolaires** :

Certains parents s'étonnent que les élèves n'aient pas de manuels d'histoire/géographie en CM1/CM2 depuis 2 ans. L'utilisation ou non d'un manuel c'est le choix pédagogique de l'enseignant. Les parents sont invités, pour des questions concernant des classes en particulier, à s'adresser directement à l'enseignant qui explicitera si besoin sa pédagogie.

M. VIZERIE apporte les précisions suivantes : la répartition des classes, en cours double, a un impact sur l'utilisation des manuels scolaires. L'utilisation de plus en plus fréquente des ressources numériques peut compléter et enrichir les manuels, mais elle peut aussi les remplacer. L'utilisation et l'achat de manuels dépendent du choix de

l'enseignant, des programmes, des recommandations officielles. Il faut tenir compte également du renouvellement des manuels en fonction du budget et de l'usure.

### **Activités et sorties éducatives :**

-Parcours culturel : travail sur les thèmes du visage et de la mosaïque.

-Natation à l'Odyssée pour la classe des CE2/CM1 et des CM1/CM2 au 1<sup>er</sup> trimestre et pour la classe des CP/CE1 au 3<sup>e</sup> trimestre le lundi matin. Deux maîtres-nageurs sont prévus pour les 32 élèves emmenés par M<sup>me</sup> KARSENTY incluant les CP de Mme NAVEAU.

-Travail sur les infrastructures et les traces du passé du village de Nogent-le-Phaye du 13 au 24 septembre pour la classe des GS/CP.

-Travail sur la découverte d'un lieu culturel de la ville : le Musée des Beaux-Arts de Chartres, le 14 octobre, pour la classe des GS/CP.

-Travail sur le centre-ville de Chartres, le 14 octobre, pour la classe des CM1/CM2. Exposition prévue à la bibliothèque avec les productions plastiques conjointes de M<sup>me</sup> NAVEAU et M<sup>me</sup> MELLIER.

-Dans le cadre de la semaine du goût, visite à l'école d'un apiculteur, Monsieur Pohu, apiculteur à Bailleau-le-Pin, **intervention gratuite**, le 15 octobre dans les classes des PS/MS, GS/CP, CP/CE1 : présentation d'une ruche, tenue de l'apiculteur, proposition de goûter au miel, au pain d'épices, aux bonbons au miel. Enseignants et élèves sont ravis de l'intervention.

-Travail à la bibliothèque de Nogent-le-Phaye pour toutes les classes, le 22 octobre. Les CP CE1 n'emprunteront pas de livres.

### **En projet :**

-Intervention de l'infirmière scolaire pour tous les classes pour travailler sur différents thèmes.

-Ecole et cinéma pour la classe des CE2/CM1 et CM1/CM2.

- « 30 minutes de sport par jour » pour la classe des CP/CE1. C'est un projet Education nationale ayant pour objectif de faire bouger les enfants en vue des JO de 2024. La Mairie a acheté du matériel (remerciements pour le budget de 1000 euros). Jeux d'antan, jeux de corde, baseball, tchoukball, cibles...

Ecole test pour essayer des choses (lundi et vendredi 15min de récré + 15min de classe, mardi et jeudi sur temps de sport)

On veut essayer d'avoir le label Paris 2024 (pour avoir des cars, assister à des rencontres...)

Projet en rapport avec le handicap : cecifoot, cecigolf...

Sports co et individuels.

Entraîneur de l'équipe de France de hand viendra en mars présenter un jeu présent aux JO.

Les enfants sont investis et ravis.

VOTE EN CONSEIL D'ECOLE DU PROJET : ACCEPTE PAR LE CONSEIL D'ECOLE A L'UNANIMITE.

M. BEYSSAC encourage ces projets en proposant de les soutenir financièrement. Le projet Paris 2024 aide aussi la Mairie dans la mise en place de structures dans le cadre du plan de relance.

-USEP : plusieurs rencontres sont prévues de la PS au CE1.

-Présentation du BLOB de la classe des CM1/CM2 : en lien avec Thomas Pesquet. A été réveillé, on le nourri. Méthode scientifique appliquée (hypothèses, expériences...)

-Travail avec Le Hameau des Fées pour la classe des CP/CE1 : projet intergénérationnel : au minimum un après-midi par mois, différents thèmes : jeux de société, sport parcours agility, musique, arts visuels, lecture, cuisine, pétanque et Mōlky le 23 novembre après-midi : rencontre dans la salle 3 pour le premier contact.

-Sortie aux archives départementales pour la classe des GS/CP. Calligraphie, jeux d'antan, enluminure

-Ecolire sur le thème « Rose ou bleu c'est comme tu veux », stéréotypes de genre pour la classe des CM1/CM2. Une sélection de livres est proposée et étudiée par les enfants qui votent pour leur livre préféré.

-Projet chorale pour la classe des CP/CE1 et des CM1/CM2 : kids united. Des personnes de l'Unicef devraient venir en cours d'année pour parler des droits de l'enfant. Chorale à présenter aux parents en fin d'année.

-Le marché de Noël n'est pas fixé dans le contexte actuel. Cependant l'ASSPEN organise une vente de chocolats jusqu'au 15 novembre.

La municipalité a donné une subvention de 1000 euros à la coopérative scolaire, pour l'année 2021, afin d'aider aux financements des différentes activités. L'équipe enseignante remercie la municipalité.

### **Travaux de la municipalité :**

-Réalisation de différents travaux pour la rentrée 2021.

-Installation d'un VPI dans la classe de PS-MS dans le cadre du label écoles numériques.

-Déplacement du VPI de l'ancienne classe de M<sup>me</sup> KARSENTY dans la classe de M<sup>me</sup> MELLIER.

-Remplacement de l'ordinateur de la bibliothèque.

-M. BEYSSAC informe que de nouveaux téléphones seront installés prochainement. Ils utilisent la technologie IP, permettant de prendre plusieurs lignes en même temps avec des appels illimités vers les téléphones fixes et les portables.

-De plus l'installation d'une vidéosurveillance devant l'école et le city-stade est également prévue.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces achats et ces travaux.

### **Les représentants des parents d'élèves posent les questions suivantes :**

-Qu'en est-il du projet de marquages au sol (jeux type marelle...) dans la cour élémentaire évoqués au dernier conseil d'école ?

Le projet est en cours. Il sera réalisé en collaboration avec l'équipe enseignante et les élèves.

-Une réflexion devait être menée sur le temps de travail concernant le ménage et la garderie du soir.

Pour la première période, les enfants étaient dehors pour faire le ménage dans le préau. Pour la Mairie, le ménage est réalisé seulement lorsqu'il y a très peu d'enfants. A propos des sanitaires : toujours un seul sanitaire ouvert.

-Concernant les locaux d'accueil des maternelles/élémentaires, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur les temps périscolaires concernant la compatibilité âge/taille (sanitaires, mobilier, par exemple).

M. CATTIN précise l'expérimentation d'une nouvelle organisation : le soir à la garderie, les élèves de maternelle seraient accueillis jusqu'à 17h30, côté maternelle, dans la classe d'arts plastiques. M<sup>me</sup> MAGOARIEC précise qu'il faudra voir si cela est possible à l'usage.

En attendant, l'achat de rehausseurs et de réducteurs pour les toilettes est prévu à la rentrée.

-Nous souhaiterions une clarification concernant les conditions de récupération des enfants à la sortie de la garderie : Aux heures d'entrées et de sorties mais aussi dans le cadre de l'accueil périscolaire, nous observons le recours par certains parents du « drive » à l'école. Cela génère des incivilités et un non-respect de la sécurité (double file, blocage de circulation, stationnement sur les trottoirs, traversées imprévisibles d'enfants, sortie sans adulte de la cour ou des locaux).

Les élus pourraient faire appel à la gendarmerie pour de la prévention voire des verbalisations. Les arrêtés pris par le Maire permettent de mettre des amendes. Des opérations ponctuelles seront prévues.

Cela peut-il être notifié sur le règlement intérieur de la garderie ? Comment l'équipe responsable de nos enfants doit-elle gérer les départs des enfants ? (par respect pour leur travail face à ces agissements).

Cela a été revu avec l'équipe des PEP, les enfants doivent être remis de la main à la main.

### **Périscolaire**

#### **Les représentants des parents d'élèves posent les questions suivantes :**

-Présence de la directrice/référente le midi (uniquement le matin et le soir).

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Amandine est la référente le matin et le soir. Valérie, animatrice, est responsable sur le temps du midi. François, animateur, est présent le midi et le soir. Il est également animateur sur la commune Sours pour faire du lien avec les enfants qui vont au périscolaire. Yvan, animateur, est présent le midi.

-Présentation de l'équipe des PEP et du projet pédagogique/ nom du coordinateur (mail et téléphone) ; aucune communication depuis septembre vis-à-vis des familles.

Il faut du temps pour la mise en place de ce projet.

- Quelles activités pourraient être proposées à l'arrivée des jours pluvieux et dans quels lieux seront reçus les enfants? Un lieu calme est-il envisageable (devoirs/ jeux société/ lecture) ?

-Plus d'activités de création (pourquoi ne pas aborder différents thèmes halloween etc...) / accompagnement de l'enfant dans le jeu (garderie du matin essentiellement à la demande des enfants où il n'y a plus d'activités manuelles ou de jeux proposés par les animateurs cette année).

Avec la mise en place de la nouvelle organisation avec l'accueil des élèves de maternelle dissociée, les choses vont se mettre en place, avec des achats de matériel, de la déco... Le projet pédagogique va être écrit, en fonction des animateurs. Des jeux de société sont déjà mis en place.

Ces questions concernant surtout le matin, car le personnel est partagé entre gestion des enfants, les inscriptions et activités avec les enfants.

#### **Questions diverses :**

-Les représentants des parents souhaitent que les comptes-rendus de conseil d'école soient établis et rédigés en rapport direct avec les réponses aux questions des RPE dans une rubrique séparée en fin de PV.

M. VIZERIE précise que les réponses aux questions des parents sont inscrites suivant l'ordre du jour. Le compte rendu doit suivre cette cohérence. Il n'est donc pas souhaitable d'établir le compte rendu du conseil d'école en deux parties.

Fin du conseil d'école à 20h10.

La secrétaire de séance :  
M<sup>me</sup> MELLIER

Le directeur de l'école :  
M. VIZERIE